



# Assemblée des Régions d'Europe

## Plan stratégique

2007-2012

**RESUME**

## 1. Plan stratégique

- a. Qui sommes-nous?
- b. Notre vision
- c. Notre mission
- d. Nos principaux objectifs
- e. Nos valeurs
- f. Notre mode de gouvernance

## 2. Principales priorités 2007-2012

- a. Promouvoir la modernisation et l'internationalisation de la gouvernance régionale
- b. Promouvoir l'innovation, la croissance et l'emploi dans les régions européennes
- c. Relever les défis du changement démographique, de la santé, des migrations et de l'exclusion sociale
- d. Assurer le développement durable et lutter contre la dégradation de l'environnement
- e. Garantir la démocratie par le biais de la diversité et promouvoir la diversité des cultures, des médias et de l'enseignement
- f. Créer un environnement sûr pour les citoyens

## 3. Structures de l'ARE

- a. Structures des commissions de l'ARE
- b. Programmes de l'ARE

## 4. L'avenir

## SECTION 1: PLAN STRATEGIQUE DE L'ARE

### (a) Qui sommes nous?

L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) est un réseau indépendant de régions européennes et la plus grande organisation de coopération interrégionale de l'Europe élargie. Elle représente plus de 250 régions appartenant à 31 pays et 13 organisations interrégionales.

According to the statutes of the Assembly of European Regions, regions are defined as: "local authorities immediately below the level of central government, with a political power of representation, as embodied by an elected regional Assembly" (AER Statutes, Article 2.2).

### (b) Notre vision

La vision de l'ARE est celle d'une Europe dans laquelle le rôle que jouent les pouvoirs régionaux, c'est-à-dire le niveau de gouvernance le plus proche des citoyens, est essentiel pour gouverner, servir et façonner la société. Cette vision est celle d'une Europe des peuples dans laquelle :

- les régions sont reconnues comme étant des piliers de la démocratie et des partenaires clés du projet européen
- une gouvernance régionale aboutit à une plus grande autonomie, légitimité et efficacité et répond aux véritables attentes des citoyens
- l'échange d'idées, de savoir-faire et d'expériences entre les régions contribue à une meilleure compréhension mutuelle et au rapprochement des peuples d'Europe

### (c) Notre mission

L'ARE est le porte-parole politique des régions et le partenaire clé des institutions européennes et internationales pour ce qui concerne les questions essentielles de compétences régionales. L'ARE promeut la diversité des régions et traduit cette diversité en force. Elle encourage la

subsidiarité et des structures régionales démocratiques. Elle permet aux régions d'être le lien essentiel entre l'Europe et ses citoyens.

#### **(d) Nos principaux objectifs**

L'ARE cherche à remplir cette mission en poursuivant les objectifs clés ci-dessous :

1. Promouvoir le concept de démocratie régionale et de subsidiarité en Europe
2. Promouvoir et défendre les intérêts du gouvernement régional au niveau national, européen et international
3. Promouvoir l'excellence et développer un leadership dans la gouvernance régionale
4. Soutenir la coopération régionale en Europe
5. Promouvoir la diversité régionale en Europe
6. Développer la capacité des régions à rendre l'Europe pertinente pour ses citoyens

#### **(e) Nos valeurs**

Toutes les activités de l'ARE reposent sur un ensemble de valeurs organisationnelles.

- Responsabilité démocratique et transparence
- Régionalisme et subsidiarité
- Égalité dans la diversité
- Solidarité et orientation axée sur les membres
- Innovation et excellence

#### **(f) Notre mode de gouvernance**

L'ARE est régie par les structures suivantes :

**(i) Assemblée générale** - L'Assemblée générale comprend des représentants politiques des régions membres de l'ARE. Elle décide de la stratégie politique de l'ARE, vote le budget, décide de la création de commissions ou de missions spécifiques, ratifie l'adhésion des membres et se prononce sur les exclusions et le type d'adhésion. Elle élit le président de l'ARE, les membres du Bureau et le secrétaire général.

**(ii) Bureau** - Entre deux assemblées générales, le Bureau prend toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement des activités et coordonne les travaux des différentes commissions. Il se réunit au moins deux fois par an. Ses membres sont élus par l'assemblée générale sur proposition des régions membres. Il comporte au moins un représentant régional par pays représenté au sein de l'ARE. Les membres du Bureau sont élus pour une période de 2 ans.

**(iii) Présidence** - La présidence comprend le président de l'ARE, deux vice-présidents et le président de chaque commission de l'ARE. La présidence peut se réunir entre deux réunions du Bureau et par délégation. Elle peut prendre des décisions qui sont ensuite soumises au Bureau suivant.

## **SECTION 2: PRIORITES-CLES DE L'ARE POUR 2007-2012**

Ce chapitre détaille les priorités principales de l'ARE pour la période 2007-2012.

- a) Promouvoir la modernisation et l'internationalisation de la gouvernance régionale
- b) Promouvoir l'innovation, la croissance et l'emploi dans les régions européennes
- c) Relever les défis de l'évolution démographique, des migrations, de la santé et de l'exclusion sociale
- d) Garantir le développement durable et lutter contre la dégradation de notre environnement
- e) Réaliser la démocratie par la diversité
- f) Créer un environnement sûr pour les citoyens

### **(a) Promouvoir la modernisation et l'internationalisation de la gouvernance régionale**

1. Développer le rôle que peuvent jouer les régions pour donner à l'Europe un avantage compétitif dans l'économie globale
2. Promouvoir la capacité des régions à définir, développer et fournir des services à leurs citoyens
3. Promouvoir et garantir le respect de la diversité culturelle et de l'héritage culturel des régions
4. Aider les régions à saisir les opportunités offertes par la société des connaissances et du savoir et par les progrès des technologies
5. Développer des initiatives de coopération décentralisée pour aider les régions en développement et en transition
6. Assurer la représentation des régions européennes dans les organisations responsables de la gouvernance mondiale

### **(b) Promouvoir l'innovation, la croissance et l'emploi dans les régions européennes**

1. Promouvoir et disséminer les approches innovantes de développement économique régional et de création d'emplois
2. Améliorer les politiques régionales d'éducation et de formation professionnelle et soutenir les initiatives en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie
3. Aider les régions à développer des politiques de développement économique et d'emploi basées sur l'égalité des chances et l'inclusion
4. Promouvoir la cohésion territoriale et sociale dans toute l'Europe
5. Promouvoir le développement durable de l'économie rurale dans les régions européennes
6. Veiller à ce que l'Union européenne crée des conditions propices et soutienne les programmes d'innovation, de recherche et de compétitivité régionales
7. Générer des liens économiques entre régions européennes et leurs partenaires du monde entier, dans le but d'exploiter les opportunités offertes par l'économie mondialisée

### **(c) Relever les défis de l'évolution démographique, des migrations, de la santé et de l'exclusion sociale**

1. Aider les régions à développer des systèmes de santé et sociaux durables, équitables et innovants
2. Rassembler et diffuser les informations portant sur des mesures régionales en rapport avec la société vieillissante
3. Aider les régions à développer des politiques et programmes destinés à promouvoir une société multiculturelle
4. Promouvoir la compréhension interculturelle en soutenant la coopération entre les régions en Europe et au-delà
5. Aider les régions à lutter contre les facteurs contribuant à l'exclusion sociale

6. Aider les régions à développer des solutions préventives dans le domaine de la santé
7. Promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre dans toute l'Europe
8. Aider les régions à faire face aux implications de l'asile et de la migration
9. Promouvoir les sujets de la jeunesse et de l'égalité des chances dans tous les aspects de la gouvernance régionale

**(d) Garantir le développement durable et lutter contre la dégradation de notre environnement**

1. Aider les régions à développer et à promouvoir des approches innovantes de production d'énergie et de son utilisation efficace
2. Promouvoir la prise de conscience pour les problèmes environnementaux et pousser à des changements de comportement des consommateurs
3. Aider les Régions à combattre les effets négatifs du changement climatique
4. *Assurer que les régions soient libres de choisir leurs méthodes de production agricole*
5. Promouvoir le tourisme durable dans les régions européennes
6. Veiller à ce que les considérations environnementales soient prises en compte dans tous les processus politiques au niveau régional et européen

**(e) Réaliser la démocratie par la diversité et promouvoir la diversité par la culture, les médias et l'éducation**

1. Promouvoir le développement d'une gouvernance régionale innovante, participative et d'inclusion
2. Assurer que le cadre optimal soit donné pour le développement de la démocratie régionale dans tous les pays Européens
3. Aider les régions à réduire la distance qui sépare l'Europe de ses citoyens

4. Veiller à une plus grande implication des régions et, partant, des citoyens, dans les processus décisionnels européens et leur mise en œuvre
5. Assurer l'application du principe de subsidiarité
6. Promouvoir l'engagement de tous les citoyens (dont les jeunes, les personnes âgées, les femmes, les hommes, les groupes minoritaires et les groupes marginalisés) dans la politique régionale et les processus décisionnels
7. Promouvoir la diversité de culture, des médias, de l'éducation et des langues
8. Promouvoir la communication démocratique en direction des citoyens par le biais des médias régionaux et de tous les autres moyens de communication
9. Mettre en place un cadre efficace de coopération régionale, afin de rallier les citoyens au processus d'intégration européenne

**(f) Créer un environnement sûr pour les citoyens**

1. Aider les régions à développer des plans d'urgence et de prévention efficaces pour réagir aux catastrophes causées par l'homme et aux catastrophes naturelles ainsi qu'aux nouvelles menaces pour les régions
2. Promouvoir le rôle des régions pour ce qui est de garantir la stabilité et la consolidation démocratique dans les régions voisines européennes et au-delà
3. Aider les régions dans leur recherche de réponses efficaces au défi de la sécurité collective

## **CHAPITRE 3 : STRUCTURES DE L'ARE**

**(a) Structure des commissions de l'ARE**

À partir de 2007, l'ARE introduira une nouvelle structure de commission, afin de mener à bien les priorités exposées dans ce document.

### **Structure des commissions**

#### **Commission 1 (Économie et Développement Régional)**

Développement économique régional, Emploi, Société de la connaissance, Environnement, Énergie, Développement Rural, Agriculture, Infrastructure et Tourisme

#### **Commission 2 (Politique sociale et Santé Publique)**

Politique sociale, Égalité des chances, Démographie, Santé Publique et Plans d'urgence

#### **Commission 3 (Culture et Education)**

Culture, Éducation, Jeunesse, Médias, Coopération internationale et interrégionale

#### **Bureau**

(a) Comité permanent « Affaires institutionnelles »

(b) Comité permanent « Monitoring et Évaluation »

Les questions afférentes à la jeunesse, à l'égalité des chances et à la coopération interrégionale sont considérées comme très importantes pour les activités de toutes les commissions de l'ARE. Un certain nombre d'autres activités sont également prises en charge par plusieurs commissions, mais sont repris dans la liste ci-après seulement sous la commission ayant la responsabilité principale (pour plus de détails: se référer au plan stratégique intégral).

### **COMMISSION 1 – Economie et Développement régional**

#### **Principaux domaines d'activité:**

Politique de cohésion, développement économique, innovation et recherche, emploi, nouvelles technologies et e-gouvernement, société de la connaissance, OGM, développement rural, agriculture, transports publics et corridors de transport, énergies renouvelables et rendement énergétique, environnement, produits régionaux et tourisme

#### **Priorités pour la période 2007-2012:**

- Développer le rôle des régions pour que l'Europe obtienne un avantage compétitif dans l'économie mondialisée
- Promouvoir et propager des approches innovantes en matière de développement économique régional et de création d'emplois
- Promouvoir une mobilité durable des salariés dans toute l'Europe
- Promouvoir la cohésion territoriale et sociale dans toute l'Europe
- Garantir que l'Union européenne crée le cadre et les programmes de soutien adéquats pour l'innovation, la recherche et la compétitivité régionales
- Aider les régions à saisir les opportunités fournies par la société de la connaissance et le progrès technologique
- Développer des solutions de transport et des infrastructures durables permettant de promouvoir le développement économique régional
- Aider les régions à développer et promouvoir des approches innovantes en matière de production et de rendement énergétiques
- Aider les régions à lutter contre les effets négatifs du changement climatique
- Soutenir des méthodes de production agricole innovantes, efficaces et durables
- Promouvoir le tourisme durable dans les régions européennes
- Promouvoir le développement rural durable et soutenir l'économie rurale dans les régions européennes

- Promouvoir la prise de conscience des problèmes environnementaux et provoquer des changements de comportement chez les consommateurs
- Veiller à ce que les problématiques environnementales soient reprises dans toutes les prises de décisions politiques au niveau régional et européen

### **COMMISSION 2 – Politique Sociale et Santé Publique**

#### Principaux domaines d'activités:

Cohésion sociale, services sociaux, égalité des chances (hommes et femmes, handicapés, minorités), migration et mobilité des travailleurs, violence dans les ménages, changement démographique, santé publique, gestion des hôpitaux, abus de drogues et d'alcool, mesures à prendre en cas de catastrophes naturelles, plans d'urgence

#### Priorités pour la période 2007-2012:

- Promouvoir la capacité des régions de concevoir, de développer et de fournir des services à leurs populations
- Aider les régions à développer des politiques d'égalité et d'inclusion pour le développement économique et l'emploi
- Aider les régions à développer des systèmes de santé et des systèmes de protection sociale de bonne qualité, durables, équitables et innovants
- Promouvoir l'engagement de tous les citoyens (y compris des jeunes, des personnes âgées, des femmes, des hommes, des groupes minoritaires et des exclus de la société) dans la politique régionale et la prise de décision
- Aider les régions à combattre les facteurs contribuant à l'exclusion sociale

- Aider les régions à répondre aux implications sociales et culturelles des demandes d'asile et des flux migratoires
- Aider les régions à développer des politiques de santé préventives<sup>1</sup> pour diminuer la pression pesant sur les systèmes de santé et de soins régionaux
- Identifier et disséminer les informations sur les mesures prises au niveau régional pour gérer la problématique d'une société vieillissante
- Aider les régions à développer des plans d'urgence efficaces pour répondre aux catastrophes naturelles et accidentelles
- Aider les régions à répondre efficacement aux interrogations concernant la sécurité des populations

### **COMMISSION 3 – Culture et Education**

#### Principaux domaines d'activités:

Culture, éducation, formation professionnelle, jeunesse, médias, patrimoine culturel, AGCS, diversité culturelle, langues régionales, instruments de partenariat régional (IEVP, GECT, Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (Convention de Madrid), Europe du Sud-est, rive sud de la Méditerranée, coopération décentralisée, coopération avec les organisations internationales

#### Priorités pour la période 2007-2012:

- Promouvoir la diversité de la culture, des médias, de l'éducation et des langues

---

<sup>1</sup> Par exemple pour répondre aux problèmes de la consommation de drogues ou de l'abus d'alcool et de la violence dans les ménages

- Améliorer les politiques régionales d'éducation et de formation professionnelle et promouvoir les initiatives favorisant l'apprentissage tout au long de la vie
- Promouvoir la communication sur le fonctionnement de la démocratie par des chaînes régionales et tout autre moyen de communication
- Aider les régions à développer des politiques et des programmes favorisant l'éclosion d'une société multiculturelle
- Assurer la représentation des régions européennes dans les organisations responsables de la gouvernance mondiale
- Développer les initiatives de coopération décentralisée pour aider les régions en développement et en transition
- Promouvoir le rôle des régions lorsqu'il s'agit de garantir la stabilité et la consolidation démocratique dans le voisinage européen et au-delà
- Mettre en place un cadre efficace pour la coopération régionale, afin d'emmener les citoyens dans le processus d'intégration européenne
- Renforcer les liens économiques entre les régions européennes et leurs partenaires dans le monde entier, afin de profiter des opportunités fournies par l'économie mondialisée (e.g. liens avec les régions de la rive Sud de la méditerranée)
- Promouvoir la compréhension interculturelle en soutenant la coopération entre les régions européennes et au-delà
- Promouvoir les questions relatives à la jeunesse et à l'égalité des chances dans tous les domaines de la gouvernance régionale
- Promouvoir la coopération interrégionale au sein de l'Europe et au-delà de ses frontières

## BUREAU

Le Bureau continuera d'exécuter ses missions statutaires actuelles. Par ailleurs, il dispose de deux nouveaux comités permanents pour lui permettre de prendre en charge des tâches supplémentaires essentielles aux travaux de l'ARE:

### **(a) Comité permanent « Affaires institutionnelles »**

Les principales activités de l'ARE en matière de bonne gouvernance, de régionalisme et de subsidiarité doivent être dirigées par le Bureau et ne sont pas placées sous la responsabilité d'une des commissions. Le comité permanent "Affaires institutionnelles" est créé pour apporter conseil au Bureau ; tous les membres de l'ARE (indépendamment d'un siège au Bureau) sont en mesure de faire partie de ce comité permanent. Les priorités des activités du comité permanent au sein du Bureau sont:

- Promouvoir le développement d'une gouvernance régionale innovante, responsable, participative et d'inclusion
- Aider les régions à combler le fossé entre les institutions européennes et les citoyens
- Veiller à une plus grande implication des régions, et, partant, des citoyens, dans les processus de prise de décision européens
- Garantir l'application du principe de subsidiarité
- Assurer que les meilleures conditions possibles soient mises en place pour permettre le développement de la démocratie régionale dans tous les pays européens

### **(b) Comité permanent « Surveillance continue et Évaluation »**

Pour permettre à l'ARE d'évaluer correctement si elle a réellement traité les priorités qu'elle s'est fixée, il est nécessaire d'introduire une série de mécanismes de contrôle et d'évaluation.

Le comité permanent chargé du monitoring et de l'évaluation a à charge de faire le bilan de la réalisation du plan stratégique de l'ARE et veille à ce que les commissions et programmes soient bien en phase avec la stratégie convenue. Les commissions et programmes informent le comité permanent de leurs activités et résultats, afin de permettre au comité permanent de procéder à une évaluation précise. Le comité permanent est directement responsable envers le Bureau de l'ARE. Le comité permanent est ouvert à la participation de tous les membres de l'ARE, sans qu'ils aient besoin d'être membre du bureau.

### **(c) Programmes de l'ARE**

L'ARE compte quatre programmes essentiels qu'elle continuera à développer au cours des cinq prochaines années:

(i) Université d'été - L'Université d'été est un forum annuel d'échange d'expériences d'une semaine entre fonctionnaires et politiques régionaux européens. Il facilite l'échange d'expérience et de bonnes pratiques entre régions sur des sujets d'intérêt commun et donne l'occasion aux représentants régionaux de construire des réseaux avec leurs homologues des quatre coins de l'Europe

(ii) Université d'été des jeunes – L'Université d'été des jeunes réunit des jeunes rassemble des jeunes de 18 à 24 ans, venus de toute l'Europe afin d'échanger des expériences sur des sujets d'intérêt commun et d'améliorer leurs capacités à contribuer activement à la politique régionale. L'Université d'été des Jeunes se déroule en parallèle de l'Université d'été de l'ARE, ce qui permet de fructueux échanges d'expériences entre les participants de l'une et de l'autre université.

(iii) Eurodyssée – Le programme Eurodyssée permet à des jeunes de 18 à 30 ans d'acquérir une expérience professionnelle européenne en

effectuant un stage de trois à sept mois dans un autre pays, et d'améliorer leurs compétences dans une langue étrangère.

(iv) Centurio - Le programme Centurio de l'ARE permet aux régions membres de l'ARE d'échanger des expériences et des bonnes pratiques concernant (i) le tourisme de qualité et durable, (ii) la protection de l'environnement et (iii) le développement économique durable. Pour la période de 2007 à 2012, l'ARE introduira de nouvelles demandes de financement européen, afin de poursuivre le développement de ce réseau.

## **CHAPITRE 4 : L'AVENIR**

D'ici 2012, l'ARE entend finaliser le travail entrepris dans les commissions et les programmes en mettant en œuvre un certain nombre de nouveaux projets:

(i) **Institut européen de formation régionale (IEFR/ERTI)** - L'Institut européen de formation régionale regroupera des instituts d'administration publique dans toute l'Europe. Il offrira aux fonctionnaires et politiciens issus des régions membres de l'ARE, une formation à l'échelon européen qui couvrira tous les aspects de l'administration publique régionale.

(ii) **Plateforme d'échanges de connaissances (PEC/KEP)** - La plateforme d'échanges des connaissances permettra aux membres de l'ARE de constituer des communautés de travail en ligne sur des sujets d'intérêt commun. Elle leur permettra de chercher des partenaires de projets et d'échanger des informations sur des thèmes d'intérêt commun.

(iii) **Centre d'excellence régionale** - Le Centre d'excellence régionale de l'ARE encouragera les bonnes pratiques et l'excellence à tous les niveaux de la politique régionale et de la gouvernance. Il développera toute une série de procédés et de projets afin de promouvoir ces

bonnes pratiques. Parmi les innovations clés, citons un label de qualité européen pour les performances régionales, l'Initiative européenne d'approche comparative régionale et le Système européen d'examen par des pairs.

**(iv) Unité de développement des activités de l'ARE** – L'Unité de développement des activités (UDA) permettra à l'ARE de mieux accéder aux sources de financement européennes, de réagir à des appels d'offres et d'entreprendre des tâches de consultance relatives au renforcement des capacités dans des questions d'administration régionale dans le monde.

**(v) Unités de gestion de projets régionaux** - À l'initiative de groupes de régions dans un pays ou une zone géographique, nous pourrions envisager de créer des unités de gestion de projets régionaux. Ces unités seraient chargées de mener à bien des initiatives dans un pays, dans le cadre de l'ARE.

#### **Information complémentaire**

Pour plus d'information sur le plan stratégique 2007-2012 de l'ARE, veuillez contacter:

Klaus Klipp  
Secrétaire Général  
Assemblée des Régions d'Europe  
6, rue Oberlin  
F-67000 Strasbourg  
Tel: +33 3 88220707  
Fax: +33 3 88756719  
Email: [k.klipp@a-e-r.org](mailto:k.klipp@a-e-r.org)